

**Série évaluation de projet**

**Évaluation du projet  
«Intégrer la résilience climatique à la  
production agricole et pastorale pour la  
sécurité alimentaire dans les zones  
rurales vulnérables à travers l'approche  
champ-école des producteurs»**

**Symbole du projet: GCP/BKF/054/LDF  
FEM ID: 5014**

**Réponse de la Direction**

Réponse de la Direction à l'évaluation «Intégrer la résilience climatique à la production agricole et pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche champ école des producteurs»					02/2021
Recommandation de l'évaluation	Réponse de la Direction  Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée et commentaire sur la Recommandation	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre, et/ou commentaires sur l'acceptation partielle ou la rejection	Unité responsable	Calendrier	Financement additionnel requis (Oui ou Non)
<p><b>Recommandation 1. Au regard des enjeux actualisés aux niveaux stratégique et opérationnel et des résultats positifs obtenus par le projet, il convient d'envisager une nouvelle phase du projet pour consolider les acquis et institutionnaliser l'approche CEAP.</b></p> <p>Le projet a mis en évidence les bénéfiques et les opportunités de l'approche CEAP en ce qui concerne l'amélioration des cadres et processus de renforcement des capacités des acteurs et des organisations intervenant le long du processus de vulgarisation et de conseil agricole au Burkina, allant des décideurs aux populations en passant par les agents de conseil. Les avancées obtenues dans l'expérimentation et l'adoption de l'approche CEAP et des outils associés par les partenaires de développement,</p>	Acceptée	Sur la base des leçons apprises, la FAO/BF a intégré l'approche CEAP dans le montage en cours du projet sur « l'amélioration des moyens d'existence des agro-sylvo-pasteurs » pour un financement LDCF/GEF à hauteur de USD 10 millions.	FAO BKF, CBC	03/01/2022	Oui

<p>et dans l'adoption des outils associés (AVEC, microprojets FILA, guide d'intégration du genre et de l'ACC dans les PCD) et des BPA proposées méritent d'être consolidées et diffusées à plus large échelle. La FAO et le comité interministériel mis en place doivent poursuivre la sensibilisation et le plaidoyer pour l'adoption et une diffusion plus large de l'approche avec son institutionnalisation comme objectif final. Le projet à travers les AVEC a permis aux populations de renforcer des liens sociaux et aux femmes de développer les AGR pour améliorer leurs moyens d'existence. Cette dynamique enclenchée mérite d'être soutenue dans le futur par d'autres appuis bien ciblés et mobilisés avec ponctualité (fournitures d'équipements et intrants, infrastructures d'approvisionnement en eaux via les partenaires de cofinancement, etc.). Dans le cadre d'un futur projet, la FAO peut également prévoir un appui au Gouvernement pour renforcer la participation des femmes dans les écoles de formation professionnelle des agents du secteur agricole en vue d'améliorer à terme une meilleure représentativité des femmes parmi les cadres techniques du secteur rural.</p>					
--	--	--	--	--	--

<p><b>Recommandation 2. Les modalités et les mécanismes de mobilisation du cofinancement (décaissable et non décaissable) de futurs projets méritent d'être améliorés aussi bien à la conception qu'au démarrage.</b></p> <p>Le projet était un des premiers des PTF à disposer d'une contrepartie financière décaissable de l'Etat pour l'organisation des activités du Copil, l'organisation de certaines missions de supervision, le paiement des points focaux régionaux, l'acquisition du petit équipement de bureau et la réhabilitation des bureaux des antennes locales. Malgré les difficultés rencontrées dans sa mobilisation, l'existence de ce fonds de contrepartie décaissable a démontré l'engagement très volontariste de l'Etat pour ce projet et constitue une avancée notable dans le cofinancement de l'Etat. La mobilisation de ce fonds ajoutée aux ressources de suivi et de supervision prévues dans le Protocole d'accord entre le MAAH et la FAO, ont permis de pallier plusieurs insuffisances qui limitent souvent le suivi et la supervision par le Gouvernement de certains projets financés par les PTF. Toutefois, pour améliorer l'efficacité du cofinancement</p>	<p><b>Acceptée</b></p>	<p>Le cofinancement obéit à des procédures administratives et il importe à la FAO/BF, d'entreprendre les démarches auprès des administrations publiques habilitées afin d'obtenir l'accord de principe du cofinancement avant la signature des documents du projet.</p>	<p>FAO BKF</p>	<p>31/12/2021</p>	<p>Non</p>
--	------------------------	---	----------------	-------------------	------------

<p>dans les futurs projets, il est nécessaire dès leur conception d'évaluer et de chiffrer ce cofinancement du Gouvernement en le reliant aux activités et aux résultats bien définis, et au démarrage d'organiser l'atelier des partenaires suffisamment tôt et d'établir des protocoles d'accord et réaliser une planification conjointe ou concertée pour accroître les synergies.</p>					
<p><b>Recommandation 3. Des réflexions doivent être menées et des actions prises pour rendre la Task Force plus opérationnelle dans les futurs projets.</b></p> <p>Le fonctionnement de ce mécanisme est souvent réduit par les changements de LTO et par le fait que ce dernier est simultanément engagé sur plusieurs autres dossiers. Le projet a connu plusieurs changements de LTO et le mécanisme de la Task Force n'a pas bien fonctionné, réduisant quelque peu la visibilité du projet au niveau de la FAO.</p>	<p><b>Partiellement acceptée</b></p>	<p>Concertation/mission d'appui de la Task force dans le respect de la COVID-19 et des mesures sécuritaires.</p> <p>Le dispositif pour rendre la Task Force opérationnelle tiendra compte des dispositions en vigueur dans le cadre de la COVID-19 et de la situation sécuritaire.</p>	<p>FAO BKF et CBC</p>	<p>30/06/2023</p>	<p>Non</p>